

1 - Assurance « RAPPEL » :

Le contrat "Individuelle Accident" est compris dans nos tarifications générales et assuré par notre partenaire, Allianz.

2- Transport

Pour le transport par train ou par bus, la demande de prise en charge doit se faire sur le site du Conseil régional à l'adresse suivante : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.

3 - Les familles nouvellement inscrites

Les familles nouvellement inscrites doivent faire parvenir à l'accueil de l'établissement, si cela n'a pas déjà été fait, avant le 28 août 2020, le bulletin du 3^{ème} trimestre 2019/2020 et/ou la fiche de liaison (spécifiant le passage).

4 - La rentrée se fera :

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

UNIQUEMENT élèves entrant en 1^{ère} année / Photo de classe dans la demi-journée

- 08h30 : Accueil des **2^{nde} A et B** du lycée général et technologique avec leurs parents (liste de classe en annexe) - Fin au plus tard 9h45 pour les parents et 12h pour les élèves.
 - 09h45 : Accueil des **2^{nde} C et D** du lycée général et technologique avec leurs parents (liste de classe en annexe) - Fin au plus tard 10h30 pour les parents et 13h pour les élèves.
 - 10h30 : Accueil des **3^{ème} PMET** avec leurs parents et **CAP AEPE puis MCAD** - Fin au plus tard 12h30.
 - Après-midi : Visite de Mont de Marsan avec les élèves internes **de ces 7 classes**, pas de cours pour les demi-pensionnaires et externes.
 - 13 h 45 : Accueil général des élèves entrant en 1^{ère} année du lycée professionnel
 - 14 h : Accueil du pôle **ESTHETIQUE** avec leurs parents (CAP1 et 2^{nde} Bac Pro ESTH)
 - 14 h : Accueil du pôle **SANTE SOCIAL** avec leurs parents (CAP ATMFC1 et 2^{nde} Bac Pro ASSP).
 - 14 h : Accueil du pôle **GESTION ADMINISTRATION** avec leurs parents (2^{nde} Bac Pro GA).
- FIN AU PLUS TARD (15h30 pour les parents) 17h pour les élèves
- 17h10 : Accueil Classes de **BTS1 et 2**
 - Les élèves internes** seront accueillis par leurs éducateurs d'internat de 17h00 à 18h00 pour les anciens élèves et à partir de 18h00 pour les nouveaux élèves, **le Mardi 1 septembre**. Merci de confirmer votre présence auprès de l'accueil avant le mercredi 26 août (05.58.46.75.20).

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 / Photo de classe dans la journée

- 8h - 10h Accueil par les Professeurs principaux pour toutes les classes de **CAP2, 1^{ère} et Tales générales**, technologiques et professionnelles puis cours « normaux » en fonction des emplois du temps.
- 10h00 : Cours « normaux » pour toutes les « Premières années » : 2^{nde} Générales, 3^{ème} PMET, CAP1, 2^{nde} Bac Pro, AEPE et MCAD.

TOUT ELEVE SANS AUTORISATION DE SORTIE RESTERA AU LYCEE JUSQU'A 12H00.

5 - Remise des livres LGT: dès la première semaine de la rentrée. (**Porter un chèque de caution de 100€** à l'ordre de « *OGEC Notre Dame des Trois Rivières* », afin de récupérer la collection de livres)

6 - Lycée général et technologique - Tenues et équipements

- Un IPAD en seconde et première Lycée général et technologique.
- Une blouse en coton blanc est nécessaire pour les cours de Physique-Chimie et Sciences de la Vie et de la Terre.
- Une tenue de sport (un sweat et deux Tee-shirt) OBLIGATOIRE pour les nouveaux élèves du lycée, est prévue par l'établissement au tarif exceptionnel de seulement 20€ (16€ pris en charge par l'OGEC)
- Classes de BTS** : un ordinateur portable personnel est souhaitable.

7 - Lycée professionnel - Tenues (sauf esthétique) et fournitures

- Classe de 3^{ème} PMET : Une tablette IPAD (sauf anciens de Jean Cassaigne) est mise en location (porter un chèque de location 100 € à la rentrée à l'ordre de « *OGEC Notre Dame des trois rivières* »).

Classes CAP ATMFC/2[°]ECP/2[°]ASSP

- Fournitures professionnelles : les tenues professionnelles pour les stages et les cours pratiques seront financées par le Conseil Régional. Le lycée se charge des commandes. Chaque élève d'ASSP et d'ATMFC doit s'équiper de maniques pour les cours de TP cuisine (1 paire de maniques).

Classes MCAD et AEPE

- Les fournitures professionnelles (1 tenue de stage, 1 blouse) pourront être commandées par le lycée mais non financées par le Conseil Régional

8 - A P E L : Assemblée Générale de l'APEL du groupe scolaire : le Lundi 21 septembre à **19h30** au lycée.